

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseil municipal du 14 février ...	p 2
Taxe sur l'électricité	p 3
Orientations communautaires...	p 3
Élections de mars	p 4
Broyage de déchets verts	p 5
L'agenda du comité de jumelage...	p 5
Accueil loisirs en mars avril	p 5
Médiathèque	p 5
Randonneurs de 70 à 80 et +	p 6
MJC A.G et Bal zèbre	p 6
Déstockage Secours Populaire.....	p 6
Randonnées de Boëme	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda mars-avril	p 8

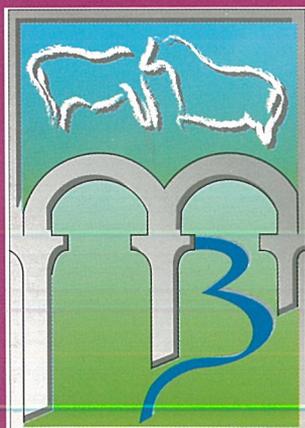


A cheval entre hiver et printemps... Photo Alain PORTE

MERCI POUR CES BELLES ANNÉES

Bulletin
BULLETIN
d'information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 336
MARS
2014



Mouthiers sur Boëme

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je m'adresse à vous pour la 207ème et dernière fois.

Ces 25 années d'engagement me laisseront des souvenirs intenses de partage, de travail dans la bonne humeur avec les équipes municipales successives toujours soucieuses du bien des monastériens.

Nous avons fait du mieux que nous pouvions pour conserver et améliorer la qualité de vie dans notre belle cité et ce toujours dans le respect de l'intérêt général. Nous n'avons jamais rien réalisé pour notre seul plaisir, mais nous l'avons toujours fait avec beaucoup de plaisir parce que nous étions persuadés d'agir pour le bien de chacun et chacune d'entre vous. Nous avons tellement appris au cours de ces mandats. Certes ça n'a pas toujours été facile et vous avez sans doute gardé en mémoire nos bagarres pour la sauvegarde de la gare, le maintien de notre bureau de poste...

Votre soutien nous a été précieux et grâce à vous, notre tâche a été très allégée.

Nous sommes très heureux d'avoir pu participer à l'évolution de notre collectivité.

Je ne suis habitée aujourd'hui par aucune nostalgie et je pars dans la sérénité, oh non rassurez-vous, pas celle du devoir accompli ; je n'ai jamais eu cette prétention et si nous devons retenir de toutes ces années une chose primordiale, c'est bien de savoir rester humble en toutes circonstances et toujours à l'écoute des besoins.

Je voudrais remercier tous les élus qui ont œuvré à mes côtés pendant ce quart de siècle et féliciter tous ceux qui vont briguer vos suffrages dans quelques jours.

Il reste beaucoup à faire et nous souhaitons de tout cœur à la nouvelle équipe, prochainement issue des urnes, de pouvoir mener à bien tous ses projets pour notre belle commune et surtout de pouvoir travailler dans les mêmes conditions que nous avons pu le faire grâce à votre soutien et à vos encouragements.

Merci à vous tous pour ces belles années de partage dans la vie publique.

Le Maire
Cécile FORGERON

CONSEIL MUNICIPAL 14 FÉVRIER 2014

Modification simplifiée du POS

Le conseil municipal valide le projet de modification simplifiée du POS portant sur :

- la diminution de 20% de la superficie minimale des terrains constructibles dans les zones UB, UC, UD, NAX, INA, NB.
- La promotion des énergies renouvelables en autorisant la construction d'un parc éolien (zone NC)

Un arrêté sera pris pour préciser les modalités de la procédure.

Le projet sera notifié au Préfet et aux personnes publiques associées avant sa mise à disposition du public. D'autre part, le conseil municipal retire sa délibération du 13 décembre 2013 portant sur la prise en charge des frais occasionnés par la modification simplifiée du POS ; les frais seront directement supportés par le porteur du projet éolien, demandeur.

Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal accepte le devis du CETEF (Centre d'Etudes Techniques et d'Expérimentations Forestières de la Charente) d'un montant de 190 € pour mise à disposition de données des espaces boisés nécessaires à l'étude du PLU.

Enquête publique Laiterie de CLAIX

Le conseil municipal doit se prononcer sur le projet, soumis à enquête publique, de la laiterie de Claix relatif à l'autorisation de réceptionner, stocker et traiter le lait sur la commune de Claix.

Après avoir étudié le projet comprenant également un plan d'épandage des eaux usées, le conseil municipal donne un avis favorable au projet.



Budget 2014-avances sur subvention

Le conseil municipal décide de procéder à une ouverture de crédits de 700 € pour versement anticipé de subvention 2014 au profit de l'association CARNAVAL (le carnaval 2014 se déroulant avant le vote du budget 2014).

Cimetière-reprise des concessions

Dans le cadre de la reprise des concessions en état d'abandon, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise de pompes funèbres Jobit, pour la récupération des ossements et leur placement dans l'ossuaire.

Motion sur la réforme de la taxe sur la consommation finale d'électricité

Le conseil municipal décide de ne pas signer la motion proposée par la commune de La Couronne, puisque Mouthiers, du fait de sa classification en commune rurale, n'est pas concernée par cette réforme et que la part de la commune est déjà reversée au SDEG16.

Élections municipales-tenue des bureaux de vote

L'organisation pour la tenue des bureaux de vote est mise en place pour les 23 et 30 mars.

PVR la Combe du Lac

Mme le Maire rappelle que le conseil municipal avait délibéré -le 11 octobre 2013 pour la Participation Voies et Réseaux en matière d'électricité -le 8 novembre 2013 pour la Participation Voies et Réseaux en matière de voirie dans le cadre de l'instruction d'une demande ce certificat d'urbanisme.

Afin de répondre aux exigences des services d'Etat, le conseil municipal délibère à nouveau avant de regrouper ces 2 PVR sur une même délibération.



JEUDI 13 et 27

TAXE SUR LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Depuis le vote d'une loi de décembre 2010 sur la nouvelle organisation des marchés de l'électricité (loi NOME) la taxe sur la consommation d'électricité est désormais calculé sur la quantité d'électricité consommée (kWh), et non plus sur le montant de la facture.

Auparavant les Départements et Communes, habilités à percevoir une taxe sur la consommation finale d'électricité, votait la taxe locale sur l'électricité (TLE) qui était applicable à une partie du montant de la facture d'électricité. Ce mode de calcul de taxe pénalisait les clients des fournisseurs d'électricité appliquant des tarifs

plus élevés puisque la TLE était proportionnelle au montant de la facture.

La nouvelle Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE) se décompose en une taxe communale (TCCFE) et une taxe départementale (TDCFE) et repose uniquement

sur les quantités d'électricité consommées par les usagers, avec un tarif exprimé en €/Mwh.

Pour sa part notre commune ne reçoit rien puisque c'est le Syndicat Départemental

d'Électricité et de Gaz qui perçoit cette taxe pour financer ses travaux d'adduction électrique, d'éclairage...



ELECTIONS MUNICIPALES

ATTENTION :

LE SCRUTIN EST DÉSORMAIS À LA PROPORTIONNELLE DE LISTE.

LES BULLETINS SONT FAITS DE LISTES ENTIÈRES QUI NE DOIVENT PAS ÊTRE MODIFIÉES NI PORTER AJOUT OU RATURE.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES COMMUNAUTAIRES

Avec un excédent de fonctionnement cumulé de plus de 2,1 millions d'euros fin 2013, la communauté de communes a préparé le budget 2014 sans perspective d'augmentation des taux de fiscalité locale, inchangés depuis plusieurs années.

Néanmoins, l'année 2014 se présente avec de gros investissements en matière de voirie communautaire et de rénovation énergétique des 9 écoles de la communauté.

La voirie, premier poste d'investissement depuis la création de la communauté en 1994 devrait voir son montant global annuel approcher les 800 000 € en raison des programmes spécifiques ; ils concerneront notamment la réfection lourde de la route des rois à Sireuil qui est la voie de desserte du nouvel Institut Médico Educatif, la sécurisation de la voirie départementale à Plassac, sous maîtrise d'ouvrage du département.

Deux voiries nouvelles liées à la réalisation de lotissements d'habitat social sont prévues à Voeuil et Giget et à Claix.

Enfin, sur cette commune, un programme est ouvert pour un aménagement de voirie qui contournera le site industriel de la laiterie. Celle-ci en effet est depuis toujours traversée par une route communale dont la présence nuit aux certifications de sécurité nécessaires aux produits laitiers qui en sortent.

L'autre changement important influençant le budget communautaire réside dans la mise en oeuvre du Projet Educatif Territorial qui accompagne le changement des temps scolaires.

Ces nouvelles dépenses ne sont pas compensées par de nouvelles recettes puisqu'au contraire, les dotations d'Etat sont annoncées en baisse. Les excédents antérieurs seront donc les bienvenus.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal

VENDREDI

14 MARS

20 H 30

COMMUNE DE 1000 À 3499 HABITANTS

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Il n'est donc plus possible d'ajouter ou de retirer un nom.

Il est désormais impossible de voter pour une personne qui n'est pas candidate.

Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Sur ce bulletin figurent également les candidats pour être conseillers communautaires.

Au sein de Charente Boëme Charraud, Mouthiers sera représenté par sept conseillers, qui figurent obligatoirement sur la liste des candidats de la liste communale. Autrement dit, il est impossible d'être conseiller communautaire sans être élu au conseil municipal.

La liste des conseillers communautaires en comporte deux de plus pour assurer un éventuel remplacement qui se fera par la personne du même sexe figurant sur cette liste. Il en sera de même pour les conseillers municipaux.

PRÉSENTATION OBLIGATOIRE D'une pièce permettant de justifier de son identité au moment du vote, qui peut être :

- une carte d'identité
- un permis de conduire
- un passeport
- carte vitale avec photographie
- carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF
- carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
- livret de circulation, délivré par le préfet
- récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire,
- une carte d'identité d'élus locaux avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
- carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union Européenne, autres que les français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité
- titre de séjour

La commémoration du 19 mars se déroulera à 12 h (au lieu de 11h d'habitude)



Dans le cadre de la politique de prévention des déchets menée par CALITOM, des animateurs tiendront une permanence

à la **déchèterie** de MOUTHIERES sur Boëme
le vendredi 14 mars de 14h30 à 17h30.

Ils répondront à vos questions ou demandes sur les thématiques suivantes

- Sensibilisation aux produits dangereux et leurs alternatives
- Sensibilisation à la réduction des déchets (broyage, compostage, consommation responsable...)



- Remise de matériel de compostage (après réservation)
 - Informations sur la collectivité
- De plus, des démonstrations de broyage auront lieu durant tout l'après-midi avec le broyeur de végétaux de la Communauté de communes Charente Boëme Charraud, financé par des fonds mutualisés :

VENEZ AVEC VOS BRANCHAGES ET TAILLES, ET VOUS REPARTIREZ AVEC DU BROYAT.

La prochaine journée aura lieu le mercredi 9 avril de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

ACCUEIL DE LOISIRS 3/17 ANS

Activités de mars Mouthiers

Sortie théâtre le 19 mars « Vu » ; pour les primaires

Thèmes des mercredis

Pour les élémentaires :

- construis ta bande dessinée
- visite à la Cité Internationale de la BD et de l'Image

Pour les maternelles :

- « les petits sculpteurs » visite chez le potier à Mouthiers ; fabrication d'objets en terre ; atelier cuisine
- Pour tous
Carnaval Intercommunal 2014 « Tyranick, l'espace en panique! »
Création de costumes futuristes,

de robots, de navettes spatiales et d'accessoires

Sortie Théâtre d'Angoulême 16 avril « le petit poucet » à partir de 5 ans

9 avril : jeux mémo sur le tri (3/5 ans) customisation de poubelle jaune ... (6/10 ans)

Comité de jumelage

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration du Comité de Jumelage a décidé un changement de date pour son prochain concours de belote : Ce dernier aura lieu le **samedi 13 septembre 2014**, à partir de 14 heures, et sera suivi d'une soirée « moules-frites », ouverte à tous (que l'on ait ou non participé au concours de belote). Prix de ce repas : 10 euros (vin non compris) ; enfants 5 euros. Une date à réserver sur les agendas !



MEDIATHEQUE

« La Poésie au cœur de l'art »

Pour sa 16ème édition, qui a lieu du **24 Février au 22 Mars** la médiathèque de Mouthiers sur Boëme organise sa manifestation du Printemps des Poètes sur le thème « La poésie au cœur de l'art ».

C'est pour le public l'occasion de découvrir notre exposition qui met en évidence le dialogue que la poésie a toujours entretenue avec toutes les expressions artistiques. D'autres animations sont prévues durant cette période :

- atelier d'écriture pour adultes les vendredis 7 mars de 14h30 à 16h, le mardi soir 4 mars de 18h30 à 20h
- (attention, places limitées, sur inscription)

- murs de poésie et d'illustrations à découvrir et à compléter avec le public



- C'est l'occasion d'enrichir cet espace de poésie en nous faisant partager vos envies
- exposition sur la poésie, la chanson et l'art
- concours de poésie sur le thème « la poésie au cœur de l'art »

- (règlement intérieur à consulter sur le site de la médiathèque ou sur place)
 - Remise des prix du concours le 11 avril à 18h
 - Des travaux d'arts plastiques réalisés par l'école maternelle seront visibles au cours de cette manifestation.
- Pour plus de renseignements, contactez la médiathèque au téléphone : 05-45-67-47-89 ou par mail papillon-lecture@orange.fr

Horaires d'ouverture

Mardi	de 10 h à 12 h
Mercredi	de 9 h à 18 h
Jeudi	de 9 h à 12 h
Vendredi	de 10 à 12 h et de 16 h à 18 h 30
Samedi	de 10 h à 13 h

BALADES pour les 70-80

Depuis presque un an il est organisé à Mouthiers, tous les jeudis après-midi, une balade d'une heure, (éventuellement d'une heure et demie), pour les personnes âgées de 70 ans (ou moins) à 80 ans (et plus) qui souhaitent « prendre l'air » ou faire un peu d'exercice. Actuellement le groupe, qui varie de 8 à 15 personnes, découvre des petits coins des communes de Mouthiers ou des environs à une allure convenant à tous, et ceci dans la convivialité et le partage des connaissances de chacun. Comment participer ? Il suffit de se rendre le jeudi à 14h15 au



point de rendez-vous, sur la place derrière l'église de Mouthiers (le Champ de Foire étant souvent complet)... puis de prendre ultérieurement l'adhésion à « Boème Patrimoine ». Le transport depuis la place jusqu'au point de départ de la balade se fait par covoiturage.

Si quelqu'un a des difficultés pour venir sur la place derrière l'église, téléphoner au numéro ci-dessous, nous trouverons une solution.

Renseignements
05 45 67 92 53.



Soirée "BAL ZEBRE"

SAMEDI 22 MARS à
20 H30 salle G Ploquin
musique et bal

Organisation : MJC

Bal Zèbre, avec un répertoire garanti sans chenille ni danse de canards !

Tarifs : 8€ / 6€ réduit (adhérent, -18 ans)/gratuit -12 ans
Buvette/pâtisseries.

M.J.C. Jules Berry
A. G. Vendredi 28 mars
18 h 30 présentation
- diaporama des activités
20 h Buffet (sur réservation)
21 h concert musical gratuit

Réservations au 05 45 67 84 38

CONCOURS DE BELOTTE

Organisé par Génération Boème

Dimanche 6 mars à 14 H salle Gilles Ploquin

OUVERT À TOUS

GRAND DÉSTOCKAGE : 15 MARS

Le Secours Populaire vous propose un grand déstockage de linge de maison : rideaux, alèzes, draps, taies, dessus de lit, torchons, mouchoirs, serviettes de toilette, gants de toilette, etc....

Ces articles seront vendus au poids.

Mais la vente ne se limitera pas au linge de maison ; vous pouvez aussi passer en revue votre vestiaire et y trouver la pièce manquante à votre garde-robe. Nous vous attendons au local : 57, rue de la Boème (au fond de la cour) le 15 mars de 10 heures à 13 heures.



Monique PETIT

expose

à la M.J.C.

du 16 au 30 mars



RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME

Jour	Animateur(s)	Tél.	randonnée	Départ Mouthiers	Point de départ	Heure départ rando	Distance
				champ de foire			
16-mars	Jeanine et Roger	06 22 62 08 16	GRASSAC	13 h 15	Grassac départ à préciser	14 h	12 km
30-mars	Gérard et Jean-Paul	06 32 30 45 24 06 32 23 98 78	PALLUAUD Circuit de la Lizonne	13 h 30	PALLUAUD Parking ancienne laiterie	14 h	9 km
13-avr	Cécile et Jean-Pierre	06 01 91 80 33 06 10 97 53 89	NONAVILLE (pique-nique tiré du sac)	9 h	NONAVILLE Départ à préciser	9 h 30	14 km

RANDONNEES PEDESTRES DES MERCREDIS

Jour	Animateur(s)	Tél.	Lieu de la randonnée	Départ Mouthiers	Point de départ	Heure départ rando	Distance
				champ de foire			
5-mars	Claude D Raymond F	05 45 67 84 11 06 77 41 59 71	Gersac (MOUTHIER)	13 h 45	Mouthiers derrière l'église	14 h	8 km
19-mars	Jean-Pierre B Jean-Paul L	06 10 97 53 89 06 32 23 98 78	VILLEBOIS	13 h 45	Place de la salle des fêtes	14 h 15	8,5 km
16-avr	Patrick D guy B Colette B	06 95 50 79 00 06 81 55 41 64	BECHERESSE	13 h 45	Place de l'église	14 h	7,8 km

ETAT CIVIL

NAISSANCES

1er février :

Ainoa Zya CHAISEMATIN

« les Fayards »

SUR VOTRE AGENDA

MARS

14 : assemblée générale des donateurs de sang à Chadurie

Dimanche 16 : ouverture de la pêche dans les tourbières et repas de la FNACA à la salle Gilles Ploquin

mercredi 19 : commémoration fin guerre d'Algérie au monument aux morts

jusqu'au 22 : « le printemps des poètes » à la médiathèque (remise des prix le 11 avril)

Samedi 22 : Bal Zèbre (MJC) à la salle Gilles Ploquin

dimanches 23 et 30 : élections municipales

vendredi 28 mars : A. G. MJC

Samedi 29 : Carnaval

AVRIL

Dimanche 6 : concours de belote Génération Boème salle Gilles Ploquin

Samedi 12 : chasse au trésor parents d'élèves

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : VALENTIN Angouleme

Le prochain
bulletin

sera le 337 Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mars. Les activités prévues jusqu'à fin mai pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Le cadastre revu par Boème patrimoine



La solidarité internationale par Kombavenir



La forme et le punch pr le badminton

(Photos Alain PORTE)